

## INFORMATIONS GENERALES ET CONDITIONS

- Les courses en buggy RZR organisées par la société Driving Event sont des courses **amicales** et par équipe qui se déroulent sur le circuit glace de Flaine et accessibles à tous niveaux.
- La prestation est réalisée sur des Polaris RZR 1000 mis à disposition par la société Driving Event, tous identiques et équipés de pneumatiques cloutés (cloutage commercial)
- Les équipages sont constitués de 2, 3 ou 4 pilotes par RZR
- La prestation de 6h est organisée comme suit :
  - o Briefing
  - o Essais (2H15 minimum) + course (2H15 minimum)
  - o Debriefing / Classement / Podium
- La caution est obligatoire : 900 € / pilote par chèque libellé à l'ordre de Driving Event. Ce chèque ne sera pas encaissé. Une personne n'ayant pas versé la caution ne pourra pas participer à la prestation et ne pourra pas être remboursée du montant de la prestation.
- La signature d'une décharge de responsabilité (jointe à la fin du document) est obligatoire avant le début la prestation. Une personne refusant de signer cette décharge ne pourra pas participer à la prestation et ne pourra pas être remboursée du montant de la prestation.
- **Le chèque de caution et la décharge de responsabilité sont à retourner par courrier au moment de l'inscription à Driving Event, 2 rue d'Orcines, 63100 Clermont-Ferrand**
- **Afin de respecter les temps de roulage prévus, il est demandé aux participants d'arriver 15min avant le début de la prestation. En cas de retard, l'équipage concerné devra assister à un 2<sup>ème</sup> briefing, ce qui ne lui permettra pas de bénéficier du temps de roulage initialement prévu.**
- En cas d'annulation de la prestation de la part de Driving Event (Ex : conditions météorologiques inadaptées), la prestation sera reportée ou remboursée dans son intégralité. Les éventuels frais annexes engagés (hôtellerie, transport) restent à la charge du client et ne pourront être imputés à la société organisatrice Driving Event.
- Les accompagnants sont autorisés en nombre raisonnable mais ne sont pas autorisés à monter en passager dans les véhicules. Les enfants de moins de 16 ans ne sont pas autorisés à pénétrer dans l'enceinte du circuit.

## RÉGLEMENT DE LA COURSE

### ESSAIS

- L'ordre de passage de chaque pilote est imposé par les organisateurs et à respecter
- Les essais sont constitués de 12 sessions de 10 minutes réparties équitablement entre les pilotes de l'équipage. Par exemple, si votre équipage est composé de 3 pilotes, chaque pilote réalise 4 sessions de 10 minutes à tour de rôle.
- La fin d'une séance d'essais est signalée par le passage d'un drapeau à damier. Chaque pilote doit alors terminer son tour et rentrer au stand.
- Le meilleur tour réalisé pendant les essais détermine la position de départ de chaque équipe pour la course.

### COURSE

- Les buggys sont placés sur la grille de départ selon le meilleur temps réalisé par chaque équipe pendant les essais.
- Durant la course, 12 relais sont obligatoires, soit 11 passages aux stands par équipe. Les doubles relais sont interdits (1 pilote effectue 2 relais successifs). Lors des arrêts aux stands, le pilote qui termine son relais doit stopper le véhicule totalement.
- Les changements de pilotes sont organisés par les équipes avec système de panneautage – Les ordres de passage sont libres à condition de respecter les règles imposées concernant les arrêts aux stands
- Le roulage s'effectue uniquement sur les voies extérieures, sauf en cas de dépassement.
- Toutes les consignes ci-dessus sont contrôlées par le chef de course. En cas de non-respect des consignes, des pénalités seront appliquées (voir le système de pénalités page suivante).

### SECURITÉ ET DEPASSEMENT

- Le port du casque et de la ceinture de sécurité est obligatoire pendant toute la durée de la course.
- Les passagers sont interdits.
- Il est interdit de dépasser durant le 1<sup>er</sup> tour.
- Des zones de dépassement sont prévues dans certains virages du circuit.
- Les dépassements s'effectuent uniquement sous consigne du moniteur et signalés par un drapeau bleu.
- En cas de dépassement signalé par un moniteur, seul le véhicule qui dépasse est autorisé à emprunter la voie intérieure. A la sortie de la zone de dépassement, le véhicule qui effectue le dépassement (celui qui est à l'intérieur) est prioritaire. Le véhicule qui est dépassé (celui qui est à l'extérieur) peut être amené à lever le pied.
- Une distance de sécurité de 20 mètres minimum doit être respectée entre les véhicules
- Toutes les consignes ci-dessus sont contrôlées par le chef de course. En cas de non-respect de ces consignes de sécurité, un arrêt aux stands (Stop and Go) vous sera imposé par un drapeau rouge accompagné du numéro du buggy concerné.

## Règlement course en RZR sur glace

### **DRAPEAUX**

- Drapeau à damier : Annonce la fin d'une séance d'essais, le départ de la course et la fin de la course.
- Drapeau bleu : Annonce un dépassement.
- Drapeau jaune : Annonce un danger - Réduire la vitesse immédiatement et rouler au pas.
- Drapeau rouge : Annonce un arrêt au stand (Stop and Go) pour le buggy concerné ou pour tous les buggys

### **PENALITES**

- 1 cône renversé = 1 Stop & Go de 30s au stand
- Non-respect des drapeaux = 1 Stop & Go de 30s au stand
- Non-respect du nombre de passages aux stands = 5 tours de pénalité.

### **CLASSEMENT**

- Il est établi selon le nombre de tours effectués par chaque équipe, incluant les pénalités.
- Si 2 équipes ont réalisé le même nombre de tours pendant la course, le classement sera établi selon le temps réalisé.

## **CONDITIONS D'ACCEPTATION ET DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ**

**Obligatoire – À signer par tous les participants** (à retourner par courrier avec le chèque de caution)

### **CONDITIONS D'ACCEPTATION ET CAUTION**

- En cas de casse (accident), l'ensemble des frais de réparation sera à la charge du pilote. Pour cette raison, une caution de 900 € par pilote (chèque non encaissé à l'ordre de la SARL Driving Event) est à envoyer par courrier au moment de l'inscription. Si le montant des réparations est inférieur à 900€, la différence sera remboursée. Si ce montant est supérieur à 900€, la différence sera réclamée.
- En cas de collision entre 2 véhicules, la responsabilité sera attribuée au conducteur venant de l'arrière.
- En cas de collision entre 2 véhicules à la sortie d'une zone de dépassement, la responsabilité sera attribuée au véhicule venant de la voie extérieure.
- La casse mécanique ne pourra pas être imputée au conducteur.

### **DECHARGE DE RESPONSABILITÉ**

- **En cas de casse liée à un accident, si les véhicules ne sont pas aptes à rouler, les véhicules accidentés ne seront pas remplacés pour terminer la course. Aucun remboursement de la prestation ne pourra être effectué.**
- Je déclare accepter de participer de mon plein gré à l'opération. Je déclare être détenteur d'un permis de conduire en cours de validité. Toute fausse information ou dissimulation serait considérée comme un dégageant de toute responsabilité de l'organisateur. Je déclare être informé des risques inhérents à la conduite sur circuit. A ce titre je m'engage à participer au briefing préalable et à respecter les instructions délivrées par les moniteurs de conduite et le règlement de la course. A ce titre je m'engage à respecter les consignes dispensées par l'organisateur et le gestionnaire des lieux. J'ai connaissance que le circuit est un lieu ouvert à la circulation automobile. L'organisateur a vérifié que les véhicules utilisés bénéficient d'une assurance responsabilité et dommages corporels adaptée.
- En conséquence, je décharge de toute responsabilité les organisateurs et le gestionnaire des lieux.

Date : .....

Lieu : .....

Email : .....

Nom, prénom et signature précédés de la mention « Lu et approuvé » :